



© Crédit photo - SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe -
Photographe : Shimera-Ansotte

S.A.R. la Princesse Astrid

Les missions économiques conjointes sont présidées par S.A.R. la Princesse Astrid, en tant que Représentante de Sa Majesté le Roi.

La Princesse Astrid, Princesse de Belgique, est née à Bruxelles le 5 juin 1962. Elle est le deuxième enfant du Roi Albert II et de la Reine Paola.

A la demande de Sa Majesté le Roi, la Princesse Astrid mène les missions économiques depuis octobre 2013. Ces missions sont appréciées pour leur contribution au développement des relations économiques et commerciales de la Belgique et de ses Régions avec de nombreux partenaires étrangers. Elles permettent de jeter des ponts entre les entreprises belges et étrangères, mais également entre les entreprises belges participantes elles-mêmes.

En plus de ses missions économiques, la Princesse Astrid consacre une grande attention aux enjeux médicaux et scientifiques. Elle est Présidente d'Honneur de la Fondation Médicale Reine Elisabeth (FMRE) et soutient les fonds scientifiques et médicaux de la Fondation Roi Baudouin. Par ailleurs, afin de soutenir la recherche médicale fondamentale dans différents domaines, la Princesse Astrid entretient des contacts avec le monde scientifique, notamment par des visites de sites ou la participation à des cérémonies de remise de prix et à des colloques.

La Princesse Astrid est également engagée dans la lutte contre les épidémies et les pandémies, comme en témoignent ses nombreuses années d'engagement comme Représentante Spéciale du partenariat Roll Back Malaria (RBM) dans la lutte contre le paludisme, ou comme Présidente Honoraire de l'Action Damien contre la lèpre et la tuberculose.

La Princesse Astrid est également Membre Honoraire du Comité de direction du Comité International Paralympique (CIP), et s'engage en faveur des Special Olympics.

En tant qu'Envoyée Spéciale pour la Convention d'Ottawa contre les mines antipersonnel, la Princesse Astrid travaille depuis 2013 à convaincre les derniers pays qui n'ont pas encore signé la Convention d'y adhérer également.

La Princesse accorde une attention particulière à ceux qui, dans notre société, risquent de passer à travers les mailles du filet et soutient les initiatives en faveur des personnes défavorisées, en particulier les enfants, les mères seules et les personnes peu qualifiées, comme la Fondation Pelicano ou les banques alimentaires. La Princesse Astrid est ouverte aux initiatives d'autres associations œuvrant à des buts humanitaires.

De 1996 à 2013, la Princesse Astrid a siégé au Sénat en tant que sénatrice de droit. Elle est membre des Forces armées depuis le 22 mai 1997 et est Colonel dans la Composante Médicale.

La Princesse participe aux activités officielles, qui font partie des tâches de la Famille Royale.

La Princesse Astrid a étudié l'histoire de l'art à Leiden, aux Pays-Bas. Elle a poursuivi sa formation à Genève, à l'Institut d'Etudes européennes, et au Michigan (Etats-Unis).

Le 22 septembre 1984, la Princesse Astrid a épousé, à Bruxelles, Lorenz, Archiduc d'Autriche-Este, devenu Prince de Belgique en 1995. Le Prince est né à Boulogne-Billancourt le 16 décembre 1955.

Le couple princier a cinq enfants, tous nés en Belgique : Amedeo (21 février 1986), Maria Laura (26 août 1988), Joachim (9 décembre 1991), Luisa Maria (11 octobre 1995) et Laetitia Maria (23 avril 2003).